



ALGERIE TELECOM – SPA –
DIRECTION OPERATIONNELLE D'AIN TEMOUCHENT
NIF N°0002162990033049
Avis d'appel d'offre national ouvert
Avec exigence de capacités minimales N° 10/DO46/DAL/2019

La direction opérationnelle d'Ain Témouchent lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibre optique au profit d'ATM MOBILIS (Phase 2) reliant les sites suivants :

LOT N°1 : 23,800 Km : Ouled El Kihal	----- URAD El Nahda.
LOT N°2 : 18,300 Km : URAD El Nahda	----- Souk Tenine.
LOT N°3 : 18,650 Km : Poste El Malah	----- Hammam Bouhadjar.
Djedara	----- Hammam Bouhadjar.
MSAN Chentouf	----- Pylone Chentouf.
LOT N°4 : 16,950 Km : URAD Ain Témouchent	----- Djebel Bouhafs.
Djebel Bouhafs	----- Aghlal.
LOT N°5 : 19,410 Km : BSC Ain Témouchent	----- Ain Kihal.
Ain Kihal	----- URAD Ain Kihal.
LOT N°6 : 15,750 Km : URAD Ain Kihal	----- Aghlal.
LOT N°7 : 19,350 Km : BSC Ain Témouchent	----- Ain Tolba.
URAD El Nahda	----- DJ Skhouna.

La participation au présent appel d'offre s'adresse aux entreprises selon le palier 2 (Lots supérieur à 10 Km et inférieur à 50 Km).

Le soumissionnaire doit justifier une qualification et classification professionnelle de catégorie de deux (02) à quatre (04), dont l'activité principale est l'hydraulique ou travaux publics.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre sont invitées à retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de cinq mille dinars algériens (**5000,00** DA) auprès de la banque BNA Ain Témouchent N°compte **001 00728 0300000 100/13**.

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre les documents exigés dans le cahier des charges. Les offres doivent être composées de :

- 1-** Dossier Administratif : inséré dans une enveloppe fermée à part, portant uniquement la mention «Dossier Administratif » qui contient les documents mentionnés sur le cahier des charges.
- 2-** Une offre technique : inséré dans une enveloppe fermée à part, portant uniquement la mention «Offre technique » et qui contient les documents mentionnés sur le cahier des charges.
- 3-** Une offre financière : insérée dans une enveloppe fermée à part, portant uniquement la mention «Offre financière »

Les 03 enveloppes doivent être insérées sous une enveloppe externe, anonyme qui portera la mention :

ALGERIE TELECOM –SPA-
Direction Opérationnelle d' Ain Témouchent
« APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES »
N°10/DO46/DAL/2019
«Réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibre optique au
profit d'ATM MOBILIS (Phase 2)»
« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Les plis doivent être adressées à : **ALGERIE TELECOM –SPA-**
Direction Opérationnelle d' Ain Témouchent
N°9, Bd Larbi Ben M'hidi, Bloc 4-19 Complexe OPGI, Ain Témouchent.

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à **15** jours à compter de la date de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux de 08h00 à 14h00. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu, en séance publique, le jour de la date des dépôts, à 14h00, à l'adresse précitée.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de cent quatre vingt (**180**) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Ain Témouchent le :